

Apprentissage gestion de projets culturels

Rentrée 2024

Lieu d'apprentissage :

Conseil Départemental de la Côte-d'Or
Service Culture
1 rue Joseph Tissot – 21000 Dijon

Par la mise en oeuvre de projets en maîtrise d'ouvrage départementale (projets de diffusion artistique ou de médiation culturelle), ou par l'accompagnement des initiatives culturelles locales, publiques ou associatives, le **Service Culture du Conseil Départemental** agit dans une perspective de développement culturel des territoires de Côte-d'Or au travers de trois orientations stratégiques.

- **Soutenir la vitalité culturelle des territoires** en accompagnant les dynamiques culturelles territoriales impulsées par les collectivités et les associations locales, en soutenant les organismes et les manifestations culturels (les théâtres, les centres d'art, les festivals...) et par une action volontariste de l'institution en matière de diffusion artistique (saison Arts & Scènes Côte-d'Or, programmation Premiers Pas en Côte-d'Or ...);

- **Agir pour une culture ouverte à tous les publics**, tout au long de la vie en favorisant l'accès à la culture de publics privilégiés du Département : les collégiens avec, chaque année, quarante « parcours starter », résidences artistiques en collège, les personnes en situation d'insertion au travers des *Parcours Croisés*, les jeunes qui lui sont confiés au titre de la protection de l'enfance au travers d'ateliers baptisés *Bulles de Culture*, ou encore la petite enfance via l'accompagnement à la parentalité incarnée par la démarche *Premiers Pas* reconnue au niveau national. Il apporte également son soutien financier aux opérateurs agissant en matière de médiation culturelle ;

- **Développer les pratiques artistiques et soutenir la création** en accompagnant les pratiques en amateur et les enseignements artistiques et en soutenant les compagnies de théâtre et de danse ainsi que les ensembles musicaux avec une attention particulière portée aux jeunes artistes au travers de son Prix Jeunes Talents Côte-d'Or – Création contemporaine...

A ce titre, il accompagne l'ensemble des acteurs de la culture en Côte-d'Or : artistes, associations et établissements culturels, collectivités territoriales.

Diplôme préparé :

Master 2 Direction de Projets ou Etablissements Culturels (Université de Bourgogne - Dijon)

Missions confiées à l'apprenti :

1 - Participer à la mise en oeuvre des actions de médiation culturelle (parcours starters, bulles de culture, résidence de création en lien avec la petite enfance ...) :

- . participation à la définition des projets artistiques proposés,
- . coconstruction, suivi du déroulement et évaluation des projets en lien, d'une part, avec les équipes artistiques et, d'autre part, les professionnels accompagnant les publics concernés.

2 - Participer à la mise en œuvre des actions de diffusion artistique (Olympiades culturelles, saison artistique départementale Arts & Scènes Côte-d'Or ; spectacles Premiers Pas - culture et petite enfance en Côte-d'Or ; Festival Entrez en Scène ! ; ciné plein air) :

- . participation aux comités de programmation visant le choix des spectacles,
- . réalisation des catalogues de présentation des spectacles sélectionnés et des documents de communication en lien avec les équipes artistiques et la Direction de la Communication,
- . organisation logistique et technique des événements départementaux en lien avec les services internes du Conseil Départemental et les prestataires techniques extérieurs,
- . accompagnement des représentations sur les territoires,
- . accueil des artistes et du public.

3 - Accompagner les réflexions conduites en interne dans une perspective visant à définir de nouveaux axes d'intervention (réalisation d'études, d'états des lieux, de benchmarks...) tant à destination des publics (jeunesse, publics spécifiques, pratiques artistiques en amateur...) que des territoires.

A ce titre, l'apprenti sera l'interlocuteur de l'ensemble des partenaires du Conseil Départemental au titre de sa politique culturelle : organismes culturels, intervenants artistiques, communes, collègues, professionnels des secteurs social et médico social...

Avantages :

- prise en charge partielle des frais de transport en commun
- tickets restaurant

Candidatures :

Lettre de motivation + CV

Copie de la pièce d'identité

Copie des bulletins scolaires des deux dernières années

Justificatif d'inscription à la formation ou de démarche vers l'organisme de formation

- *par mail :*

recrutement@cotedor.fr

- *par courrier :*

M. le Président du Conseil Départemental de la Côte-d'Or

Direction Développement Ressources humaines et Relations sociales

Service Emploi et Développement des Compétences

53 bis rue de la Préfecture

21000 Dijon

Seuls les dossiers complets seront étudiés

Date prévue des entretiens de recrutement : du 13 mai au 28 juin 2024

Renseignements : 03 80 63 65 63